

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du 04 décembre 2024

Nombre de membres du conseil : 11	Quorum : 6
En exercice : 10	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 7	Date convocation : 28/11/2024
Pouvoirs de vote : 0	Date d'affichage : 28/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre, à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas s'est réuni, à la MARPA des Vergers, sous la présidence de Monsieur José ARMAND, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas (CIAS).

Nom - Prénom	Présent	Pouvoir	Observation	Excusé	Absent
ARMAND José	X				
BIDET Valérie					X
BOUSQUIER Philippe	X				
CAPOT Louis			Démission		
CLAVEL Etienne					X
DUCOS Jean-Pierre	X				
LABAT Jocelyne	X				
MASCARIN Nicole	X				
MEROT Marie-Thérèse				X	
PALADIN Alain	X				
PERUZZETTO Yolande	X				
Soit, pour cette séance :		7		1	2

Secrétaire de séance : Madame Jocelyne Labat

Délibération n°26-2024 Approbation Procès-verbal de la séance du 09 juillet 2024 Annexe 1 : PV séance du 09 juillet 2024	Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture : 12 DEC. 2024 Publication : 12 DEC. 2024
--	---

Vu le procès-verbal de la séance du 09 juillet 2024,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,
 7 Voix pour – 0 Voix contre – 0 Abstention

Adopte le procès-verbal de la séance du 09 juillet 2024, ci-joint annexé.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président de séance,


 CIAS
 du Confluent
 et Coteaux de Prayssas
 José Armand

La secrétaire de séance,


 CIAS
 du Confluent
 et Coteaux de Prayssas
 Jocelyne Labat